

CANDIDATURE A L'ELECTION DU REPRESENTANT DES ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Scrutins des 26 novembre et 10 décembre 2020

A remplir de manière exhaustive, en lettres capitales et lisiblement et à transmettre :*

Par une remise en main propre* contre avis de réception au :

Service des affaires institutionnelles (SAI)

Accès 31 – 2^{ème} étage – Bureau 31.2.07

2 rue Conté – Paris 3^{ème}

**(aux jours et heures d'ouverture du service)*

OU

Par voie postale sous pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

Cnam – SAI

Election du représentant des élèves CA 2020

Case 4DGS02C

292 rue Saint-Martin – 75141 Paris Cedex 03

Date limite de réception des candidatures et des professions de foi : jeudi 12 novembre 2020 à 17h00.

PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT TITULAIRE

Je soussigné·e (nom – prénom).....

Téléphone courriel (en lettres capitales)

déclare me porter **candidat·e en qualité de représentant·e TITULAIRE** des élèves au sein du conseil d'administration :

Mon·ma suppléant·e est (nom – prénom)

Fait à....., le.....

Signature

PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT SUPPLEANT

Je soussigné·e (nom-prénom)

Téléphone courriel (en lettres capitales)

déclare me porter **candidat·e en qualité de représentant·e SUPPLEANT·E** des élèves au sein du conseil d'administration :

Mon·ma titulaire est (nom – prénom)

Fait à....., le.....

Signature

Cocher la ou les cases correspondantes, le cas échéant :

Nous annexons à la présente déclaration notre profession de foi

Nous autorisons la publication sur le site Internet du Cnam :**

de notre candidature de notre profession de foi

***Seules sont recevables les déclarations de candidatures** portant les nom, prénom et signature du candidat titulaire **et** du candidat suppléant (tous deux valablement inscrits sur la liste électorale), et déposées dans les délais fixés par l'Administrateur général

****La publication sur internet** des candidatures et professions de foi **est conditionnée à l'accord de l'ensemble des candidats.**